Janvier 2018

La Lettre d'Information

N° 12

Sauvegarde du patrimoine de Canac (Murat-sur-Vèbre)

Dix ans déjà !

C'est en mai 2008 que les échafaudages sont dressés autour des vestiges du château de Canac pour réaliser la première tranche de travaux de sauvegarde. Ces travaux avaient pour objet de sécuriser le site afin de permettre le dégagement des décombres et restaurer l'édifice. Il avait fallu tracer un chemin d'accès, amener l'eau pour les travaux, transporter les échafaudages …

Un chantier d'une douzaine de jeunes bénévoles (Marina l'Ukrainienne, Johan un lyonnais, Keiko la japonaise, Régis l'animateur technique, Frédérique la québécoise …) assurera au cours de l'été les premiers travaux de dégagement des décombres. FR3 viendra réaliser un reportage pour son journal du 13 août.

Notre association célèbrera **le samedi 14 juillet 2018** le 10ème anniversaire du début des travaux et tiendra son assemblée générale et … ses 30 ans d'existence ! Elle avait été créée en 1988 pour contribuer aux travaux de conservation de l'église du hameau. Le programme de la journée sera défini lors d'une prochaine réunion de bureau. Et merci de réserver dès à présent cette date.

Castelroc en visite à Canac

Quelques membres de notre association ont reçu une délégation des adhérents de l'association Castelroc le dimanche 12 mars 2017, visite réalisée suite aux recommandations du Service Régional d'Archéologie de la DRAC Occitanie qui avait accompagné la sauvegarde des vestiges du château de Canac.

L'association Castelroc a pour objectif de sauvegarder les vestiges du château de La Roque, dans la vallée du Dadou. Ce fut au Moyen-Age l'une des principales seigneuries de la contrée sous le nom de La Roque-d'Arifat (http://castelroc.net/).

Sauvegarde du patrimoine de Canac
Association loi 1901 à but non lucratif
Canac – 81320 MURAT-SUR-VEBRE – Tél. secrétariat 05 63 37 46 62
http://murat-sur-vebre.fr/fr/decouvrir/les-vestiges-du-chateau-de-canac_142.html

Les vestiges du château de Canac sur Google

Nous avons maintenant une adresse sur Google pour permettre aux visiteurs de déposer un commentaire ou des photos :

https://goo.gl/maps/MDMmHfwTg952

Chantier de débroussaillage en 2018

La communauté des communes a bien voulu contribuer (1 000 euros) à une opération de débroussaillage pour tenter de découvrir le chemin historique d'accès au château. Les travaux devraient être réalisés par un chantier d'insertion sous la responsabilité de l'organisme CPIE des Pays Tarnais.

Par ailleurs, le service départemental en charge de l'entretien du sentier de randonnée du Plo de Canac envisage d'inclure à compter de 2018, celui de l'espace occupé par les vestiges. Une rencontre au printemps sur le site est prévue pour préciser la nature des travaux qui seraient pris en charge.

Convention de passage en propriété privée

La convention de passage en propriété privée autorisant l'accès au château pour permettre le passage des véhicules de chantier, de sécurité et d'entretien des vestiges par le gestionnaire, la communauté des communes des Monts de Lacaune, a été dénoncée unilatéralement par le propriétaire Pierre CHRISTOPHE. Ce propriétaire avait exigé en son temps la pose d'une barrière amovible pour réglementer l'accès à sa parcelle. Cette convention n'impliquait aucune servitude de passage susceptible de grever la propriété susvisée et pouvait être renouvelée par tacite reconduction.

Paul FLORY nous a quittés

Les obsèques de Paul FLORY se sont déroulées à Garons (Gard) le 2 janvier dernier. Nous présentons nos condoléances à son épouse Francine née RIVEMALLE, à ses enfants Pierre et Isabelle et à ses petits-enfants.

Paul Flory et son épouse en 2008

Les comptes de l'association

Château : compte courant : 3 558 €, compte livret : 1 615 € soit : 5 173 €
Eglise : compte courant : 305 €, compte livret : 1 629 € soit : 1 934 €

---

10 ans d'études et de travaux

2008 : Première tranche de travaux pour sécuriser l'édifice par l'entreprise Chevrin-Gely. Financement : Communauté des Monts de Lacaune.
Chantier international de jeunes avec le soutien financier de Groupama et du Crédit agricole

2009 : Dégagement des décombres avec l'aide de l'entreprise Garenq et de nombreux bénévoles
Obtention du prix du ministère de l'Ecologie

2010 : Deuxième tranche de travaux par l'entreprise Razimbaud Frères
Lancement de l'étude architecturale avec le soutien financier de la DRAC et l'aide de l'Ecole d'architecture de Toulouse.

2011 : Construction d'une passerelle en châtaigner (de la Capelle !) par les bénévoles Yvan et Jean Garenq.

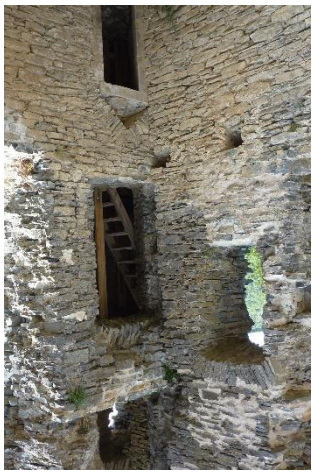

2012 : Aménagement de la tour par les mêmes Garenq Frères

2013 : Edition des chroniques historiques de la paroisse de Canac et de l'étude archéologique

2014 : Restitution graphique de l'édifice originel

2015 : Remise des objets trouvés lors des fouilles à la collection archéologique communale (pot à pharmacie, pièces de monnaie …)

2016 : Installation de tables de lecture pour présenter l'histoire et l'architecture du château édifié à partir de 1588 lors des dernières guerres de religion

Soutenez l'action de sauvegarde des vestiges du château de Canac

L'association **« Sauvegarde du patrimoine de Canac »** de type loi 1901 (Référence : W812000348 à la S.P. de Castres), a pour objet d'accompagner par le bénévolat le projet de conservation des vestiges du patrimoine de Canac et leur mise à disposition au public. Elle est habilitée à délivrer des reçus fiscaux permettant aux donataires de bénéficier des réductions fiscales applicables au mécénat.

Adhésion : Individuel 15 euros / an
Couple 20 euros / an

L'association tiendra son assemblée générale publique **le samedi 14 juillet** pour présenter les comptes rendus moral et financier et renouveler son bureau.

Il est rappelé que l'adhésion à l'association 2017 vaudra pour 2018, l'assemblée générale (… et le repas !) n'ayant pu se faire l'année dernière.

Le Bureau

Louis Metgé, président, Roger Barbe, vice-président, Maxime Roque, trésorier, Bernard Roumestant, secrétaire, Nicole Deit-Grégoire, Eric Liprendy, Malou Roumestant, Guy Sales, Régis Senaux, Sylviane Ventura.

Nostalgie …